

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér



DOSSIER

OBJECTIF EMPLOI

BreizhCOP : en 2019, engagez-vous !

Après avoir organisé pendant l'été une concertation citoyenne ayant permis de sensibiliser et impliquer les Bretonnes et des Bretons dans la démarche BreizhCOP puis réuni cet automne les territoires à l'occasion de 5 réunions territoriales, la Région lance en ce début d'année la phase de recueil des engagements. À partir des 38 objectifs adoptés par les élu.e.s régionaux.ales en

session plénière de décembre dernier, il s'agit désormais de mobiliser les acteurs économiques, les collectivités, les associations et le grand public afin qu'ils rejoignent cette dynamique régionale en s'engageant de manière volontaire selon leurs moyens dans leurs domaines d'activités et dans leur quotidien. Cet engagement, concret, clairement défini et mesurable dans ses effets, devra contribuer

à l'atteinte des objectifs de la BreizhCOP. L'objectif est d'amplifier le mouvement de transition déjà en cours et de l'accélérer pour relever les défis auxquels la Bretagne sera confrontée ces prochaines années. ✪

Plus d'informations sur :
breizhcop.bzh

OBJECTIF EMPLOI

Adopté en session du Conseil régional en décembre dernier, le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 fixe le cap pour faire évoluer l'offre régionale de formation professionnelle et l'accompagnement au service des personnes en recherche d'emploi les moins qualifiées. Il a pour objectif de leur proposer des parcours plus intégrés, plus accessibles, plus lisibles et plus efficaces dans le retour à l'emploi. Le Pacte régional représente également un enjeu fort de cohésion sociale et territoriale et de réponses adaptées aux besoins de compétences et des entreprises.

La Région Bretagne porte une stratégie volontariste en matière d'orientation et d'évolution professionnelle ainsi que d'accès privilégié à la formation et à la qualification pour toutes les Bretonnes et les Bretons. Comme proposé par l'État, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) au niveau national, elle a engagé dès l'été 2018 une réflexion avec les partenaires de la formation et les branches professionnelles pour bâtir un pacte régional, le Pacte régional d'investissement dans les compétences.

Une ambition à l'échelle régionale

Dès 2019 et sur une période de quatre ans, le Pacte régional va permettre la mise en place d'actions innovantes et transformantes en faveur des publics les plus éloignés de

l'emploi ainsi que de démarches nouvelles impliquant l'ensemble des acteurs de la formation en Bretagne.

Il sera doté d'une enveloppe de 216,61 millions d'euros à engager selon trois axes d'intervention :

- proposer des parcours nouveaux en lien avec les attentes de l'économie d'aujourd'hui et qualifiants vers l'emploi,
- garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par un accompagnement adapté,
- s'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement des personnes.

Le cap de transformation proposé, en accord avec l'État en région, repose sur six objectifs et une déclinaison opérationnelle devra se mettre en œuvre sur les quatre années du Pacte. Il s'agira de :

- aller vers les publics,
- accompagner de manière sécurisée les publics vers, pendant et suite à la formation,
- apporter des "réponses formation" mieux adaptées et innovantes au regard des besoins nouveaux de l'économie bretonne,
- confier une place plus importante aux entreprises pour faciliter la montée en compétences des publics et mieux répondre à leurs besoins en compétences,
- impliquer les territoires,
- proposer une dynamique partenariale favorisant l'innovation.

Le Pacte régional conforte ainsi le rôle pivot de la Région, qu'elle a déjà formalisé dans le cadre du Contrat de plan régional de déve-

loppement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP). Pensé comme un outil opérationnel tourné vers l'action, il s'appuiera sur les orientations stratégiques du CPRDFOP.

Enfin, Le Pacte régional d'investissement dans les compétences entre en résonance avec les nouvelles dispositions de la loi de septembre 2018 qui renforce les compétences de la Région sur l'information sur les métiers, les formations et les compétences au service des parcours individuels et du développement économique de la Bretagne.

Une offre de formation renouvelée

Le Pacte régional représente une opportunité d'expérimenter, d'innover et de déployer de nouvelles modalités pour répondre au défi des compétences de ces prochaines années. Cette transformation repose sur l'évolution des dispositifs régionaux existants et sur des nouvelles modalités d'accompagnement des personnes. À commencer par celles qui ont besoin d'une préparation avant d'accéder à une offre de formation qualifiante ou à l'emploi, jeunes comme adultes. C'est pourquoi la Région a renouvelé sa gamme d'offre de formation en amont de la qualification qu'elle a baptisée « Prépa » : pour préparer son projet professionnel, acquérir des compétences socles, construire des parcours adaptés pour les publics en situation d'illettrisme ou pour les personnes d'origine étrangère ne maîtrisant pas la langue française...

Parce que l'enjeu de l'élévation globale des compétences en Bretagne est étroitement lié à celui du développement économique,

“ Notre priorité est de faciliter l'accès à l'emploi à celles et ceux qui en sont le plus éloigné.e.s ”

Loïg Chesnais-Girard,
Président du Conseil régional
de Bretagne

de l'emploi et de la créativité du territoire, la Région a également renouvelé son offre de formation certifiante autour de la gamme baptisée « Qualif ».

Articulée autour de plus de 10 000 parcours dans près de 15 secteurs d'activités, cette gamme a été repensée afin de rendre les différents parcours plus modulables et de les adapter au plus près des besoins en compétences des entreprises et des secteurs d'activités en Bretagne. Cela fait pleinement écho à un des trois axes du Pacte régional, qui encourage à proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus au regard de l'économie en temps réel et de façon prospective.

Cette offre de formation professionnelle revisitée va de pair avec une nouvelle grille d'aides financières des stagiaires de la formation professionnelle, applicable à toutes les formations qui débiteront à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette aide a pour objectif de mieux prendre en compte les situations personnelles. Son calcul se fait dorénavant sur la base de critères sociaux, via le quotient familial. Elle n'est plus imposable et peut être cumulée avec les minimas sociaux (RSA, allocation adulte handicapé...). Par ailleurs, elle vise à plus de souplesse pour répondre aux besoins d'accompagnement des publics.

“L'acquisition de compétences est la clé de voûte d'une croissance durable et inclusive”

❖ **Loïc Chesnais-Girard,**

Président du Conseil régional de Bretagne

LA NOUVELLE OFFRE « BRETAGNE FORMATION »

PRÉPA Avenir

Réfléchir à son orientation et préparer son projet professionnel

PRÉPA Projet

Construire son projet professionnel et accéder à la qualification

PRÉPA Clés

Conforter son projet et acquérir des compétences

PRÉPA



Permet de se préparer avant d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à un emploi



Pour les Bretonnes et les Bretons en recherche d'emploi

QUALIF



Permet de se former à un métier pour accéder à un emploi

QUALIF Emploi

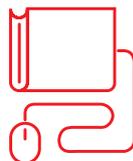
Obtenir une qualification dans un métier

QUALIF Sanitaire & Social

Obtenir une qualification dans un métier du secteur sanitaire et social

QUALIF VAE

Obtenir une certification par validation des acquis de l'expérience



Comment encourager et soutenir les initiatives de valorisation ?

C'est la question à laquelle répond le guide « valorisez votre patrimoine » édité par la Région. La Bretagne est riche d'un patrimoine culturel varié, aux formes multiples, qui contribue fortement à l'attractivité touristique de la région. Pour encourager et soutenir les initiatives de mise en valeur, la collectivité a pensé ce support pratique à destination des porteurs de projets. Structuré autour de huit thématiques (parcs et jardins, mégalithes, patrimoine urbain, mari-

time, rural, industriel, religieux, châteaux et demeures historiques) et riches d'exemples, il doit permettre aux acteurs et aux territoires de mieux appréhender les possibilités qui s'offrent à eux et l'importance de la valorisation culturelle et touristique des biens patrimoniaux. Grâce aux nombreuses informations pratiques et aux contacts qu'il recense, il constitue également une aide précieuse pour accompagner chacune et chacun dans ses démarches.

Le guide est accessible en ligne sur : www.bretagne.bzh, **espaces thématiques, espace publications**



INSTITUTION

Un guide pour une communication publique pour toutes et tous

Représentation équilibrée des femmes et des hommes, accessibilité de l'information, visibilité des langues de Bretagne... La Région s'engage pour une communication publique pour toutes et tous en éditant un guide des bonnes pratiques. L'objectif de ce support ? Aider les agent-e-s de la Région à garantir, dans leurs missions quotidiennes, l'accès à l'information de tou-te-s les usager-ère-s et une visibilité de toutes les composantes de la société dans les communications régionales, quelles que soient leurs formes. Ce guide propose, à cette

fin, des recommandations générales invitant à se questionner sur ses propres écrits et productions, assorties de préconisations concrètes sur la rédaction, l'iconographie ou encore la conception graphique. Cet engagement s'inscrit en droite ligne du label égalité professionnelle que la Région détient depuis 2011 et qui a été renouvelé en 2014. Elle est aujourd'hui candidate auprès de l'Afnor pour le renouvellement du label qui lui permettra de poursuivre les chantiers engagés et de continuer à promouvoir l'égalité professionnelle au quotidien.

INNOVATION

Un soutien aux entreprises et aux filières qui innovent

Pour être compétitif sur des marchés de plus en plus concurrentiels, l'innovation est un enjeu primordial pour les entreprises et les filières. Conscient de cette problématique, l'État et la Région Bretagne lancent un deuxième appel à projets pour les accompagner dans leur évolution. C'est tout l'enjeu du dispositif INNO Avenir Filières dont la gestion a été confiée à BPIFrance. Les candidats ont jusqu'au 1^{er} février 2019 pour déposer leur dossier. Les projets retenus, dont le budget devra être supérieur à 1 million d'euros,

pourront être accompagnés jusqu'à 50 % de leur montant en subvention. À travers ce dispositif, qui complète la palette d'outils de financement des entreprises, l'ambition de l'État et de la Région Bretagne est de contribuer à la montée en gamme de l'économie bretonne, qui nécessite un effort continu de productivité, d'innovation, de qualité et de service.

Plus d'information sur : <http://inno-avenir.bretagne.bzh/INNO-AVENIR-Filieres>

FÊTE DE LA BRETAGNE



Proposez votre événement !

Après l'édition 2018, au cours de laquelle la Fête de la Bretagne a célébré son 10^e anniversaire, la Région prépare l'édition 2019. Afin d'enrichir la programmation, aux côtés des 39 événements retenus à l'occasion de l'appel à projets lancé cet été, elle invite désormais les organisateurs d'événements festifs, populaires et qui font la part belle à la vitalité bretonne à se faire connaître. Il faut pour cela que leur manifestation ait lieu entre le 17 et le 26 mai et qu'elle réponde à "l'esprit" Fête de la Bretagne, en respectant les quatre grandes valeurs que sont le caractère festif et/ou convivial, la valorisation des singularités de la Bretagne, l'ouverture au grand public et la modicité des tarifs. Ces événements seront alors inscrits au programme officiel et pourront bénéficier des outils de communication déployés pour l'occasion par la Région Bretagne.

Cet appel à candidatures est ouvert jusqu'au **15 mars**. Le formulaire en ligne est accessible sur : www.fetedelabretagne.bzh/inscription
Pour toute demande d'information : fetedelabretagne@bretagne.bzh

AGENDA

18 au 19.01.2019

Assises nationales de la citoyenneté « Vivre ensemble » au Couvent des Jacobins à Rennes

07 au 09.02.2019

Session du Conseil régional à suivre en direct sur bretagne.bzh.
À l'ordre du jour : budget primitif 2019

28.02.2019

Date limite de dépôt des dossiers pour l'appel à projets Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dynamisme-villes-bourgs>

La Région accompagne les projets des territoires pour la biodiversité

La fragmentation des milieux est l'une des principales causes du déclin de la biodiversité, car elle réduit ou rend impossible les déplacements des espèces. La Région met en œuvre des actions concrètes pour préserver et restaurer les continuités écologiques, et ainsi reconquérir la biodiversité. L'expérimentation en cours de l'Agence Bretonne de la Biodiversité est venue renforcer cet objectif : un projet pilote vise à accompagner les territoires pour faire émerger des projets de territoires en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, un appel à projets financé par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement

rural) en faveur des continuités écologiques est ouvert à tous les territoires volontaires, qu'ils soient ou non dotés d'une biodiversité remarquable. Il s'adresse aux collectivités, mais aussi aux associations ou aux groupements d'exploitants agricoles et forestiers souhaitant s'impliquer dans la définition et la mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques. En complément du FEADER, un Contrat Nature peut être signé (avec les collectivités ou acteurs associatifs), permettant de mobiliser des fonds régionaux, pour un taux de subvention global allant jusqu'à 80 %. Il s'agit de conduire des démarches pour identifier

les continuités écologiques et définir un plan d'actions visant à préserver et remettre en état la trame verte et bleue sur un territoire. Cette démarche peut contribuer à l'identification des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme, mais elle vise à dépasser les obligations réglementaires en la matière pour construire un projet en faveur de la biodiversité engageant concrètement le territoire. L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31 mars et sera reconduit du 1^{er} juin au 30 septembre.

Plus d'informations sur :
www.europe.bzh/continuites-ecologiques

CARREFOUR DES GESTIONS LOCALES DE L'EAU

Rendez-vous pour la 20^e édition !

Les 30 et 31 janvier, le Carrefour des gestions locales de l'eau accueillera quelque 12 000 visiteurs et environ 470 exposants. Avec 13 parcours thématiques couvrant l'ensemble des prérogatives des acteurs de l'eau, un parcours dédié aux élu·e·s et un séminaire scientifique pour les décideurs, les acteurs auront le choix entre 80 ateliers et conférences, parmi lesquels ceux de la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, partenaires historiques du salon. La Région proposera en ouverture une conférence sur la préservation de la ressource en eau face à l'enjeu climatique. Parmi les intervenants, Abdoulaye Sene, président

du comité préparatoire à l'organisation du 9^e forum mondial de l'eau, Thierry Burlot, vice-président à l'environnement, l'eau, biodiversité et climat et président de la Plénière, Marie-Hélène Aubert, présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Aziza Akhmouch, directrice du programme de gouvernance de l'eau de l'OCDE apporteront un éclairage sur les enjeux climatiques dans le domaine de l'eau à l'échelle mondiale, européenne, nationale et régionale. L'objectif sera aussi de donner des clés de lecture sur les rôles complémentaires que peuvent jouer les différents acteurs de l'eau dans un contexte d'adapta-

tion au changement climatique. La Région offrira également un débat sur les métiers de l'eau en 2040 sous l'effet du changement climatique. À partir d'un travail prospectif mené par des étudiants de l'ENGEES (École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg), des intervenants issus des sphères publique et privée débattront des enjeux et déterminants autour de ces évolutions, et des conséquences en termes d'accompagnement.

Retrouvez le programme complet sur :
<https://www.idealconnaissances.com/carrefour-eau/>

LANGUES DE BRETAGNE

De nouvelles orientations pour une action renforcée

En session plénière de décembre dernier, les élu·e·s régionaux·ales ont adopté les grandes orientations de la nouvelle politique en faveur des langues de Bretagne. S'agissant de la langue bretonne, la Région entend poursuivre et amplifier son action actuelle et poser des objectifs à atteindre en concertation avec ses partenaires dans le cadre de la nouvelle politique qui se concrétisera en 2019 : le soutien à la transmission de la langue bretonne, à sa présence dans la vie sociale, culturelle et publique, à sa place dans l'institution régionale, sera renforcé

et adapté, notamment pour prendre en compte les nouveaux usages et besoins, dans le souci de répondre aux attentes fortes que les Bretonnes et les Bretons ont exprimées dans l'enquête sociolinguistique menée en 2018. La Région rappelle son attente d'une différenciation pour offrir de nouvelles possibilités d'action. Elle met également en avant la nécessité d'une évolution rapide du cadre juridique actuel, qui persiste à limiter les possibilités de développement de la transmission et de la pratique de la langue bretonne au quotidien. S'agissant du

gallo, l'enjeu sera d'accroître le nombre de locuteurs pour leur offrir les moyens de se doter d'une langue de qualité et de renforcer son utilisation dans les sphères publique et privée. Il s'agira de promouvoir une langue riche tant à l'écrit qu'à l'oral, de favoriser la transmission du gallo par différents moyens de formation et de permettre son usage en intensifiant sa présence dans la société par les médias, l'édition, la création artistique et la prise en compte des initiatives privées et publiques.

ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE

Répondre à l'urgence sociale et démocratique

Les élus de l'Alliance progressiste des Socialistes & Démocrates de Bretagne vous souhaitent à toutes et tous une excellente année 2019. La tradition des vœux revêt une importance toute particulière en ces temps troublés où la méfiance et la colère abîment la cohésion de notre société.

La peur du déclassement est là, palpable. Déclassement social, déclassement territorial. Il y a la crainte de ne pouvoir boucler ses fins de mois, il y a le sentiment aussi d'être livré à soi-même, sur des territoires que désertent peu à peu les services publics. La Bretagne n'est pas épargnée. Certes, elle a toujours cultivé l'esprit de modération dans les rapports humains, le sens de l'intérêt général, la quête des compromis féconds. Mais elle est nécessairement impactée par les tensions qui traversent aujourd'hui la société française dans son ensemble. Tensions liées, comme partout ailleurs, à la pression fiscale, au pouvoir d'achat qui se dégrade, aux services de proximité qui se raréfient. Au-delà, notre Région a ses propres sujets d'inquiétude, découlant de sa situation péninsulaire. Ils se traduisent par une sensibilité particulière sur les enjeux liés aux mobilités, par une forte prise de conscience aussi quant aux effets pour la Bretagne d'un Brexit mal négocié...

Tous ces défis sont devant nous. Notre conviction est que leur résolution n'est pas seulement une affaire de volonté politique, mais également d'approche de l'action publique. Une approche qui doit être renouvelée en profondeur si nous voulons réellement restaurer le lien altéré entre l'électeur et l'élu. Tout d'abord, les décisions à prendre doivent l'être au plus près des territoires et de leurs habitants. La France reste un pays beaucoup trop centralisé, qui paie cette centralisation au prix fort, tant en termes de vitalité démocratique que d'efficacité des politiques publiques. Décentraliser, donc. Mais pas de manière uniforme. Les besoins sont évidemment différents d'un territoire à l'autre, et il convient d'y répondre de manière différenciée.

L'approfondissement de la démocratie de proximité doit encore s'accompagner d'un effort d'ouverture à la société par le biais d'une participation des citoyens à l'élaboration des politiques que nous mettons en œuvre. Telle est l'approche que nous avons promue dans le cadre de la Breizh COP, en invitant l'ensemble des Bretonnes et des Bretons à s'associer à cet ambitieux projet de construction de la Bretagne de 2040. On est plus fort lorsqu'on bâtit ensemble. Ce mot d'ordre, c'est celui qui nous guidera en 2019 et les années suivantes.

www.socialistes-democrates-bretagne.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

eric.berroche@bretagne.bzh,
gaby.cadiou@bretagne.bzh,
gerard.lahellec@bretagne.bzh,
gaelle.vigouroux@bretagne.bzh,
contact@groupecommunisteetprogressiste.fr.

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN

La loi du 5 septembre 2018 conforte le rôle de la Région en matière d'information sur les métiers, les emplois, les formations et les compétences ; lui redonne toute légitimité pour organiser avec ses partenaires historiques et l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation le maillage nécessaire pour assurer à chaque Breton, une orientation et une formation de qualité et de proximité tout en favorisant le développement économique durable de la Bretagne. En s'appuyant également sur le PIC nous pouvons également redonner des perspectives d'évolution, d'insertion, des publics les plus fragiles à savoir les jeunes sortis du système scolaire sans qualification et les demandeurs d'emploi de longue durée. Conscients du caractère émancipateur du travail et de la formation, les radicaux ne peuvent que souscrire à la détermination de notre Région à poursuivre son combat pour l'emploi.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES

Renforcer les langues de Bretagne

La Région a présenté les grandes orientations de sa nouvelle politique linguistique. Au-delà des actions déjà mises en œuvre, tant dans le cadre du budget de la langue bretonne que tant le cadre d'autres budgets (culture, fonds d'intervention régional, lycées et enseignement sup, économie sociale et solidaires, etc), qui seront poursuivies, il s'agit à partir de 2019 de travailler dans 3 directions complémentaires :

- Améliorer la visibilité et la prise en compte du breton dans l'ensemble des politiques de la Région ;
- Travailler en direction de l'État, pour que les engagements pris soient tenus et confortés ;
- Mettre en réseau les collectivités de Bretagne sur ce thème.

Ce dernier point est essentiel. Il s'agit d'élaborer des stratégies partagées, permettre de mieux coordonner et renforcer les actions, avec les départements, les intercommunalités, le réseau des maires, etc.

marie.le-cam@bretagne.bzh

Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES

Notre région a connu plus que d'autres, une très forte mobilisation des gilets jaunes. Il faut savoir écouter ce mouvement populaire et prendre en compte le problème de pouvoir d'achat de nos concitoyens. Ce mouvement dont l'origine provient de la hausse de la fiscalité sur les carburants, nous rappelle qu'un certain nombre de Bretonnes et Bretons sont dépendants de leur voiture pour se déplacer et notamment travailler.

Depuis le début du mandat, nous avons de cesse de demander la réduction de la TICPE régionale qui est maintenue à son plus haut niveau. Ainsi, la Région Bretagne accroît de 36 millions la fiscalité sur les carburants en plus de celle qui est collectée par l'État. En supprimant cette recette nous pourrions offrir à nos compatriotes la possibilité de se déplacer pour un peu moins cher. Il s'agit de redonner 36 millions d'euros de pouvoir d'achat aux Bretonnes et aux Bretons. Rapporté à un budget de la Région de 1,6 milliard, force est de constater que l'effort ne semble pas insurmontable. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a la volonté de prendre une initiative en ce sens en baissant dans un premier temps de 20 % la TICPE qu'elle maîtrise. À terme, elle envisage même de ne plus y avoir recours. Ainsi, concrètement cela redonne directement 17 millions d'euros de pouvoir d'achat aux habitants de cette région et demain plus de 85 millions d'euros. À l'évidence notre Région pourrait donc aujourd'hui faire le même geste auprès de ces personnes qui par le biais de leurs impôts financent les transports publics sans pouvoir y avoir accès. Ces montants ne sont pas neutres et nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour redonner du pouvoir d'achat aux Bretonnes et aux Bretons.

www.droiteetcentrebretagne.fr

www.facebook.com/droitecentrebretagne

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Les Gilets jaunes : la révolte des oubliés

Les Gilets jaunes expriment une souffrance, celle des Français oubliés par les politiques publiques. Relégués et déclassés, ils ont constaté année après année que l'argent public allait prioritairement dans les métropoles. Ils ont vu les maternités, les gendarmeries et les bureaux de postes disparaître. Eux ne brûlent pas de voitures dans les banlieues, n'attaquent pas les policiers et les pompiers, mais ils ont été insultés par le Gouvernement depuis 18 mois. Ils représentent la ruralité agressée par une fiscalité injuste, par les éoliennes qui enrichissent les multinationales et par l'implantation d'immigrés clandestins toujours plus nombreux (Allaire, Arzano, Sens-de-Bretagne...).

Face au matraquage fiscal et pour le pouvoir d'achat des Bretons, les élus du Rassemblement National ont demandé en session plénière que la Région renonce à sa part de TICPE sur les carburants. L'exécutif socialo-macroniste a balayé cette requête d'un revers de la main.

groupernbretagne@gmail.com

www.facebook.com/RNBretagne